enville
à Frontignan la Peyrade

Frontignan la Peyrade



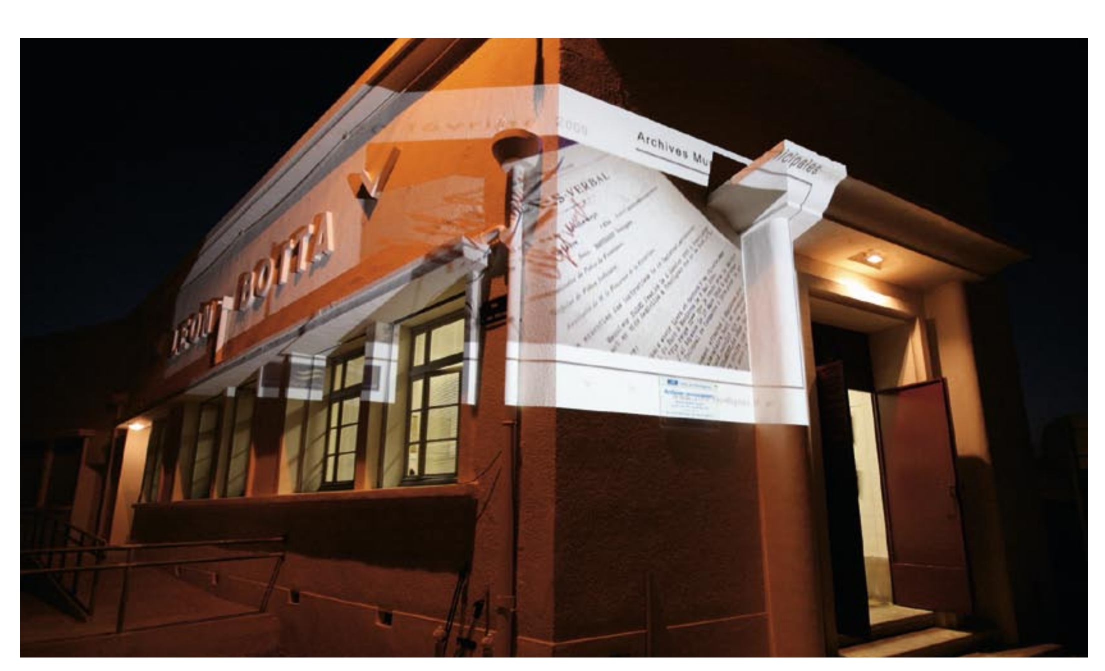
Budget 2009 >

Mode d'emploi

4 dossier

Vendredi 20 février dernier, les nouvelles archives municipales ont été inaugurées. Déplacées dans les locaux des anciens chais Botta, elles sont désormais ouvertes à tous les publics.

La mémoire de la ville en toute liberté



Toutes les archives, anciennes et contemporaines, sont désormais rassemblées dans les bâtiments des anciens chais Léon Botta. Ce nouvel espace, dédié à l'histoire de la ville, est constitué d'une salle de lecture de plus de 50 m² accessible au public et de pièces de stockage appelées magasins. Il offre de meilleures conditions d'accueil du public et de conservation des documents. Le montant de l'opération, totalement financé par la Ville, s'est élevé à 75 000 €.

Désormais, les archives municipales offrent à tous un instrument de recherche conséquent couvrant la période du XIIIe siècle aux années 80. Le fonds est constitué de nombreux documents tels que des cartes postales, des photographies, des plans, le cadastre, notamment napoléonien, des permis de construire, des registres d'état civil, des documents permettant de faire des recherches généalogiques et bien sûr des documents et ouvrages sur l'histoire de la commune.

> **« L'histoire, comme la culture, n'a de sens que si elle est partagée »**
>
> **Pierre Bouldoire, maire.**

L'exposition «les archives d'ancien régime à Frontignan», qui a accompagné l'inauguration du lieu, permet de découvrir jusqu'au 26 juin 2009 une partie de l'«inventaire général des papiers de la communauté de la ville de Frontignan» établi à partir de 1695, notamment des registres de délibérations consulaires, ancêtres des délibérations du conseil municipal ou encore des pièces d'archives relatant la vie des Frontignanais entre le XIe et le XVIIIe siècle.

Un aperçu du concours de photos numériques intitulé «Le vieux Frontignan sous tous ses angles, mystère et secrets du patrimoine ancien » organisé par l'association des amis du musée et du vieux Frontignan en partenariat avec la Ville était également à découvrir. L'ensemble des photos sera exposé du 25 avril au 3 mai 2009, salle Jean-Claude Izzo.

Les archives municipales, quai Voltaire prolongé, accueillent le public, les mardis et vendredis de 8h à 11h45 et les jeudis de 13h30 à 16h45 (sauf en juillet et août). 04 67 28 23 20.



Budget 2009

Nous maintenons le cap

Au cours du Conseil municipal du 26 février dernier, les élus de Frontignan la Peyrade ont débattu des grandes orientations du budget municipal qui sera présenté à la population le 17 mars, puis, voté en assemblée le 24.

Le vote du budget est le moment le plus important de la vie de la collectivité car les finances publiques sont un peu ce que la température est au corps humain, un témoin de la santé de la ville.

Au delà de sa dimension financière, un budget municipal est l'acte politique fondamental, il concentre un ensemble de choix, d'orientations, qui témoignent des valeurs et des engagements de l'équipe en place.

C'est dans la tempête que l'on reconnaît la solidité du navire et les capacités de son équipage, c'est dans les moments les plus difficiles que l'on mesure l'équilibre d'une ville, les compétences de ses élus et de son administration. Le budget 2009 de Frontignan la Peyrade que nous proposons est un budget équilibré malgré des circonstances tourmentées. Il maintient un bon niveau d'investissements (notamment le début de la requalification de l'ex-route nationale avec le chantier de l'avenue de la Libération) et ceci afin d'essayer de freiner la crise économique. Il prévoit une imposition raisonnable.
Ces choix sont possibles parce que nous avons fait engager une réduction des frais de fonctionnement de la ville et limité la croissance des dépenses de personnel. Cette orientation demande à l'ensemble des agents communaux un effort important, d'autant plus remarquable qu'ils sont confrontés à une demande sociale accrue qui découle de la croissance continue de la ville.



« En France, 73% de l'investissement public est le fait des collectivités territoriales »

Nous maintenons le cap, malgré la grande incertitude quant aux relations entre l'État et les collectivités territoriales. En effet, après avoir annoncé une politique de forte restriction à l'égard des collectivités locales, le gouvernement semble consentir à quelques compromis, parmi lesquels, la reforme de la DSU (la Dotation de solidarité urbaine) renvoyée en 2010.

En France, 73 % de l'investissement public est le fait des collectivités territoriales. Elles sont donc, en cette période de crise, primordiales pour le gouvernement qui a besoin d'elles pour réussir son plan de relance. Ainsi on ne peut se contenter aujourd'hui de déplorer passivement le désengagement de l'État et il faut que les élus que nous sommes soient, tout à la fois, déterminés, mobilisés et constructifs.

C'est une troisième étape de la décentralisation que nous avons à franchir, il nous faut la réussir car la stabilité des relations entre l'État et les collectivités est une donnée essentielle de la poursuite du développement de nos territoires.

Sobriété dans les dépenses, pertinence dans les choix d'investissements, équité et justice dans la fiscalité, maintien d'un service public de qualité, tels sont les orientations fondamentales de notre budget.



Pierre Bouldoire
Maire de Frontignan la Peyrade
Conseiller général

Agenda

Le 5 mars, la ville réunit les partenaires de son Contrat éducatif local (CEL), le dispositif de tous les dispositifs d'éducation pour les 3-25 ans.

Le 17 mars, nous organisons une réunion publique d'information sur le budget communal qui sera voté par le conseil municipal le 24 mars prochain.



Un budget **au**

Dans un contexte de crise économique mondiale et malgré le désengagement récurrent de l'État qui affecte un peu plus chaque année les finances des collectivités, le budget 2009 marque la volonté affirmée de la Ville de poursuivre sa politique de développement durable et social.

service du public



Chaque année, l'élaboration du budget est un moment fort de la vie démocratique de la commune. Avant le vote de celuici, le 24 mars prochain, les orientations budgétaires ont été largement débattues en conseil municipal. Elles le seront également avec la population, au cours de la réunion publique organisée le 17 mars, salle de l'Aire.
Pour bien comprendre comment se construit un budget communal (cf p. 6), il faut savoir que de nombreux facteurs ne dépendent pas uniquement de la commune. En revanche, la manière d'utiliser l'argent public est bien la traduction des choix politiques de chaque ville. Maintenir un niveau de service public de qualité, des tarifs sociaux et poursuivre l'effort entrepris en matière d'équipements pour améliorer le cadre de vie, en contenant les impôts et sans augmenter la dette de la Ville, restent, en 2009, la ligne de conduite de Frontignan la Peyrade.

Fiscalité stabilisée depuis 2003

Depuis 7 ans, la Ville a choisi de calquer l'augmentation des taux des taxes sur celle du coût de la vie, soit 2% en moyenne, et de pratiquer une politique d'abattements fiscaux sur la taxe d'habitation. Autrement dit, Frontignan la Peyrade gère ses impôts locaux en se préoccupant de la réalité des ressources des ménages (cf p. 7).

Des agents au service de la population

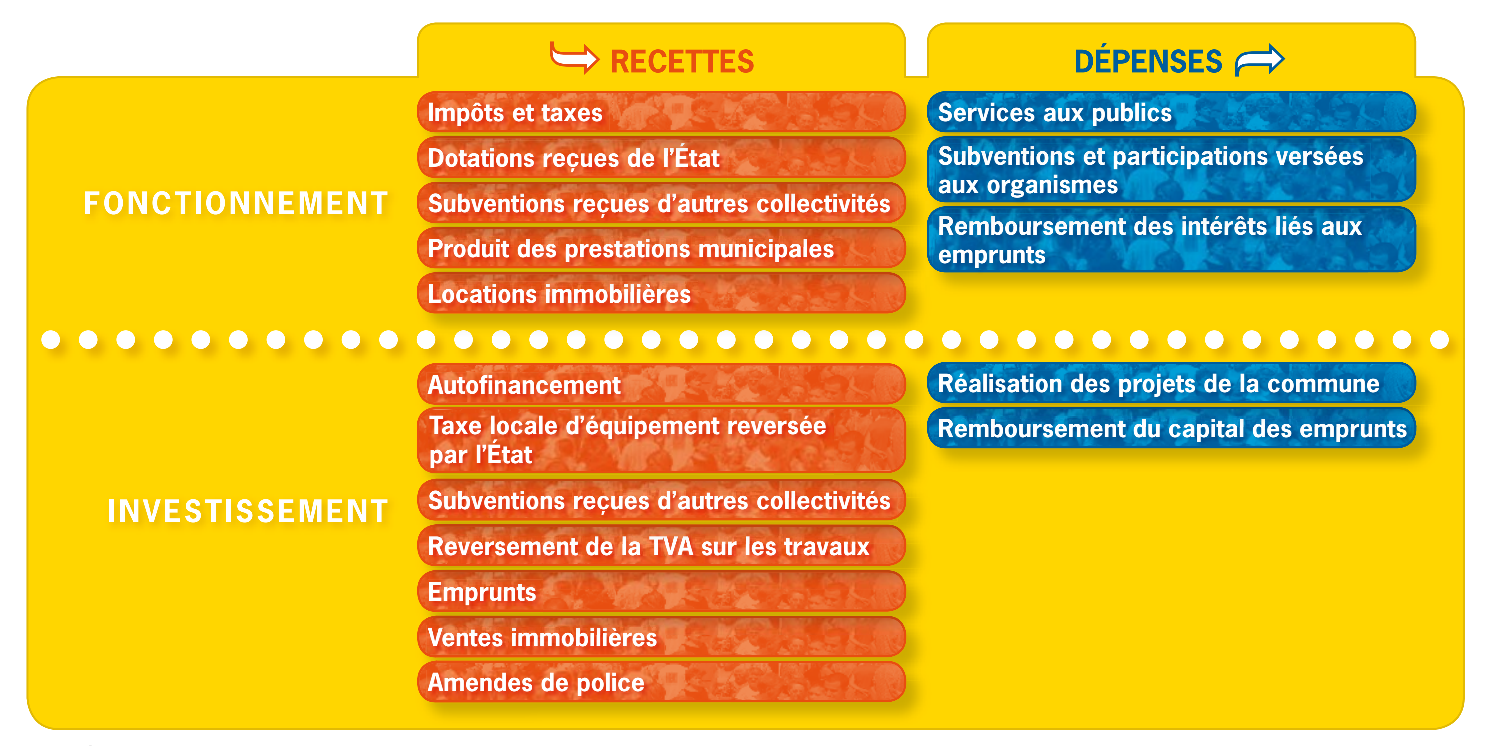
Dans cette même volonté de gestion budgétaire rigoureuse et juste, les dépenses générales de fonctionnement sont maîtrisées. L'augmentation des frais de personnel est limitée à moins de 3 %, témoignant de la volonté de la Ville de contenir ses dépenses après avoir fait le choix, ces dernières années, de titulariser les emplois précaires abandonnés par l'État. Il faut cependant rappeler que la masse salariale d'une commune découle du niveau de services qu'elle souhaite rendre à la population (cf p. 8).

Un niveau d'investissement toujours soutenu

La politique fiscale et la gestion serrée des dépenses de fonctionnement visent, bien sûr, à conserver un bon niveau d'investissement pour des services publics et des équipements structurants. Cette année encore, plus de 3 M € seront engagés pour équiper la ville et poursuivre l'effort entrepris depuis plusieurs années pour proposer un espace public permettant de répondre aux aspirations du plus grand nombre de citoyens (cf p. 9).



Comment est fait et à quoi sert **le budget communal ?**



Afin de bien encadrer les finances communales, le code général des collectivités territoriales impose aux conseils municipaux d'adopter chaque année un budget. Ce budget dit primitif retrace les dépenses et les recettes des services communaux. Il est divisé en deux grandes parties dénommées *«section de fonctionnement»* et *«section d'investissement»*, contenant chacune une colonne *«recettes»* (rentrées d'argent) et une colonne *«dépenses»*.

Les recettes de la section de fonctionnement sont issues des impôts et taxes (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe d'habitation et compensation de la taxe professionnelle), des dotations reçues de l'État, des subventions reçues d'autres collectivités locales (intercommunalité, département, région...), du produit des prestations municipales et de locations immobilières.
Les dépenses de la section de fonctionnement assurent la marche normale des services municipaux (charges de personnel, travaux d'entretien...), les subventions et participations versées aux organismes rendant un service au public (associations, CCAS, caisse des écoles, service départemental d'incendie et de secours...) ainsi que le remboursement des intérêts liés aux emprunts contractés par la Ville.
Les recettes doivent être plus importantes que les dépenses. La différence constitue un excédent, versé comme recette dans la partie investissement du budget, et qui permet l'autofinancement.

Le budget d'investissement comporte donc en recettes, l'autofinancement issu de la section fonctionnement, la taxe locale d'équipement reversée par l'État, des subventions d'autres collectivités, le reversement de la TVA sur les travaux, les ventes immobilières et les amendes de police.
En dépense, on trouvera bien sûr celles liées à la réalisation des projets de la commune et le remboursement du capital des emprunts.

Si l'élaboration d'un budget communal peut sembler relativement «mécanique», tout est en fait affaire de choix politiques. À Frontignan la Peyrade, le choix est et reste clair : contenir au maximum la pression fiscale, développer le service public malgré le recul de l'État et maintenir un bon niveau d'investissement en matière d'équipement et l'amélioration du cadre de vie, notamment, cette année, par l'engagement de la première tranche des travaux du boulevard urbain central.

Fiscalité = **justice sociale**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'IMPOSITION
TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune, le département et divers organismes

2008

IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION

DÉPARTEMENT HERAULT	340
COMMUNE FRONTIGNAN	108
LIEU DE L'IMPOSITION	

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute ❶	2319			2319		
Valeur locative moyenne	2565			2784		
❷ ABATTEMENTS • général à la base	15 %	%		10 %		
	385			278		
• personne(s) à charge						
– par personne rang 1 ou 2	15 %	%		20 %		
pour 1 personne(s)	385			557		
– par personne rang 3 ou +	25 %		%	25 %		
pour personne(s)						
• spécial à la base	%		%	%		
• spécial handicapé	%	%		%		
Base nette d'imposition ❸	1549			1484		
Taux d'imposition 2008	23,32 %	%	%	9,2 %	%	
Cotisations 2008 ❹	361			137		498
Rappel taux d'imposition 2007	22,64 %	%	%	8,93 %	%	
Rappel cotisations 2007	345			131		
Variation en valeur ⓫	+16			+6		
Variation en pourcentage	+4,64 %	%	%	+4,58 %	%	

Abattements de référence 2003/2008 ❽	Commune	Syndicat	Inter-communalité	Département	TSE
• général à la base					
• personnes à charge (rang 1 ou 2)					
• personnes à charge (rang 3 ou +)					
• spécial à la base					

ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2007 ET 2008

	ANNÉE 2007	ANNÉE 2008	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	497	520	+23	+4,63 %
(b) Allègements				%
(c) = (a) – (b) Somme à payer	497	520	+23	+4,63 %

Frais de gestion ❺	+ 22
Prélèvement pour ❻ base élevée	
Plafonnement ❼ selon le revenu	

LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME M

Taux global 2000	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
24,54 %		MAISON		H	2319

Cotisation-référence 2003 ❾

Montant de votre impôt 520

Exemple de taxe d'habitation : une famille de 3 personnes occupant un logement type F4 en centre ville.

«Les impôts servent à répondre aux besoins de la population et doivent être justes»

Gérard Bel, maire-adjoint délégué aux finances.

On dit les impôts «locaux» car ils représentent une part importante des recettes des collectivités, mais il faut savoir que la commune n'est pas seule à en définir le montant ni à les percevoir.

Chaque année, c'est tout d'abord l'État qui fixe les bases sur lesquelles ils seront calculés. Ensuite, les collectivités locales (ville, département et région) votent les taux qui permettront de déterminer la somme à payer par les contribuables, soit le produit des bases par les taux.
Cette année, alors que l'Insee estime l'inflation à moins de 2 %, les bases des taxes fixées par l'État vont augmenter de 2,5 %.

À cela s'ajoute leur revalorisation, soit une augmentation totale de plus de 4 %. À Frontignan la Peyrade, pour la 7e année consécutive, la progression des taux sera limitée à celle du coût de la vie. Cette donnée, à elle seule importante, ne suffit cependant pas à comprendre toute la politique fiscale frontignanaise.

En effet, la ville utilise les diverses possibilités qu'offrent les abattements pour rendre le poids de la taxe d'habitation plus juste.
Mises à part les résidences secondaires qui payent la taxe d'habitation intégralement, 11,5 % des foyers en sont totalement exonérés et 39 % bénéficient des abattements pour personnes à charge. Ce sont donc 50,5 % des foyers qui bénéficient d'exonération ou de réduction.
Le montant de ces abattements représente une somme de plus d'1 M€.
Ce montant, s'il était traduit en baisse du taux de la taxe d'habitation, entraînerait la réduction de celle-ci. Mais la commune choisit d'introduire plus d'équité, car si les impôts sont avant tout le moyen de financer des services publics efficaces pour répondre aux besoins de la population, ils doivent aussi tenir compte des difficultés financières de celle-ci.

Les bases : comment ça marche ?

Les bases d'imposition des taxes reposent sur la valeur locative cadastrale. Cette dernière est le loyer annuel que l'on pourrait tirer d'un bien en le louant dans des conditions normales. Elle prend en compte la surface réelle des pièces et annexes, les éléments de confort, l'entretien de l'immeuble, sa situation générale (quartier, commune) et particulière (vue, exposition, bruit,...). Depuis 1978, la valeur locative est revalorisée forfaitairement, chaque année, par les services de l'État et votée par le Parlement.



Les services publics, seuls **garants de l'intérêt général**



Plus de 60 agents au service du sport et des 7 000 sportifs de la commune travaillent dans les écoles et la vingtaine d'installations sportives.

« Pour rendre des services de qualité accessibles à tous, le personnel et les équipements sont une nécessité que nous défendons »

Max Savy, conseiller municipal délégué aux ressources humaines.

Les services publics permettent à toutes et à tous d'avoir accès à des biens et des services essentiels sur la base d'un traitement égalitaire. Ils sont le rempart contre la précarité et l'exclusion, le seul garant de l'intérêt général, en particulier des plus démunis. À Frontignan la Peyrade, ils sont une priorité.

Pourtant, depuis plusieurs années, le gouvernement a mis en œuvre une politique de privatisation et de déréglementation des ces services qui détériore la qualité de la vie. Inscrit dans une logique de rentabilité, le recul de l'État est flagrant : 10 000 postes supprimés en 2006, 15 000 en 2007, 23 000 en 2008 et l'objectif du gouvernement est fixé à 30 ou 32 000 en 2009. Une stratégie malheureusement classique, sous couvert de «réformer», ou «mieux gérer», on supprime progressivement de plus en plus de postes dans les domaines fondamentaux comme la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, la justice, les transports, la sécurité... Du plan social à grande échelle pendant que des milliards sont distribués au monde de la finance !

Des moyens humains et financiers

Au-delà des drastiques et dramatiques suppressions de postes dans la fonction publique, l'effet d'annonce est également une pratique courante du gouvernement. Construction de logements sociaux, mise en place de service minimum dans les écoles en cas de grève des enseignants, création de places d'hébergement d'urgence, de places en crèches, mise en place du passeport biométrique... autant d'exemples qui sont en réalité à la charge des collectivités locales sans les financements nécessaires.

Dans notre ville, une grande part du budget est consacrée au service public car, pour rendre un véritable service à la population, il faut y mettre des moyens, humains et financiers. En effet, si la masse salariale est importante, c'est qu'elle correspond à des services rendus au quotidien. Pour exemples, près de 200 agents interviennent dans les transports scolaires, les centres de loisirs et les 10 groupes scolaires de la ville fréquentés par plus de 2 000 enfants. Près de 40 salariés travaillent dans les 2 crèches collectives où sont accueillis plus de 515 enfants. Plus de 120 agents œuvrent pour le cadre de vie, notamment les 182 km de voies communales, les 72 000 m² de bâtiments municipaux (écoles, crèches, salles d'exposition, gymnases, locaux associatifs et administratifs...), ou encore les 48 000 m² d'espaces verts... Près de 20 agents s'emploient à assurer la sécurité de tous, police municipale et surveillance des plages (4 postes de secours)...

Voirie, piscine, église, école, gare… **les grands projets 2009**



En plus du boulevard urbain, 470 000 € seraient consacrés aux travaux d'entretien de voirie et à la poursuite du plan action voirie.

Malgré les difficultés économiques qui frappent les collectivités comme les particuliers, l'effort d'investissement restera soutenu. Après d'importants travaux sur les établissements scolaires, les équipements sportifs et culturels, la modernisation des services publics ou encore la mise en place d'un plan pluriannuel de réhabilitation de la voirie communale, plus de 3 millions d'euros d'investissement seront proposés à la décision du conseil municipal du 24 mars 2009 dont 1,2 M € pour la première phase de requalification de l'ancienne RN 2112 en boulevard urbain.

Cette première tranche de travaux commencera par l'avenue de la Libération, l'une des plus détériorées et la plus proche du centre-ville. Suivront ensuite l'avenue des Vignerons, le square du Muscat puis l'avenue de la Résistance pour aboutir à un boulevard urbain central de qualité, véritable lien entre les quartiers, partagé par tous les usagers et sécurisé afin de favoriser tous les modes de déplacement, notamment cycliste, piéton et transport collectif.

Plus de 900 000 € seraient consacrés à des opérations de construction ou de réfection des bâtiments publics. Ainsi, la 2e tranche de travaux à la piscine Di-Stefano, qui s'élève à 170 000 €, consistera à réaliser le ravalement de la coupole et le traitement acoustique.

Des études nécessaires

La 2e tranche des travaux du club-house du complexe Lucien-Jean, d'un montant de 220 000 €, permettra, quant à elle, la construction de la 2e partie du bâtiment, laquelle accueillera l'administration du club de football de l'Asfac dès l'été 2009.

350 000 € devraient servir aux travaux d'entretien des bâtiments publics. Afin de préparer l'avenir, des études préalables à certains projets sont indispensables. C'est le cas pour le projet de création d'une nouvelle gare SNCF, en lieu et place de l'ancienne gare de marchandises, qui nécessite une étude pour laquelle la Ville participe à hauteur de 80 000 €, tout comme le projet de fusion des groupes scolaires lapeyradois sur le site des Lavandins dont l'étude est évaluée à 110 000 €.

Également inscrits au budget 2009, 470 000 € sont prévus pour les travaux d'entretien de voirie, sur le pluvial et l'éclairage public, et à la poursuite du Plan action voirie, 350 000 € pour l'achat de matériel, mobilier et véhicules et 100 000 € pour l'achat de foncier.

c'est arrivé



Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur votre site, www.ville-frontignan.fr

janvier

21



Les 1ères olympiades sportives des centres de loisirs se sont disputées dans les arènes municipales. Courses en sac, tir à la corde, lancer de marteau… une compétition amusante pour sensibiliser les tout-petits à la pratique du sport. 30 enfants, âgés de 4 et 5 ans, ont porté les couleurs de la France, l'Espagne, la Belgique et l'Italie le temps d'une après-midi.

23



C'est en trois langues (malgache, français et anglais) que Rachel Ratsizafy a envoûté le public du centre culturel François-Villon de sa voix jazzy teintée de gospel.

les 30 31 et 4



Afin de récolter des fonds pour financer la construction de puits au pays Dogon au Mali, l'association Via Sahel a organisé une exposition de photos, un spectacle de théâtre au centre culturel François-Villon et une après-midi de contes à la salle Voltaire. Présente au vernissage de l'exposition, Moufida Leurele, maire-adjointe déléguée aux affaires sociales, à la lutte contre les exclusions et au logement, a salué cette belle initiative qui met la culture au service de l'humanitaire.

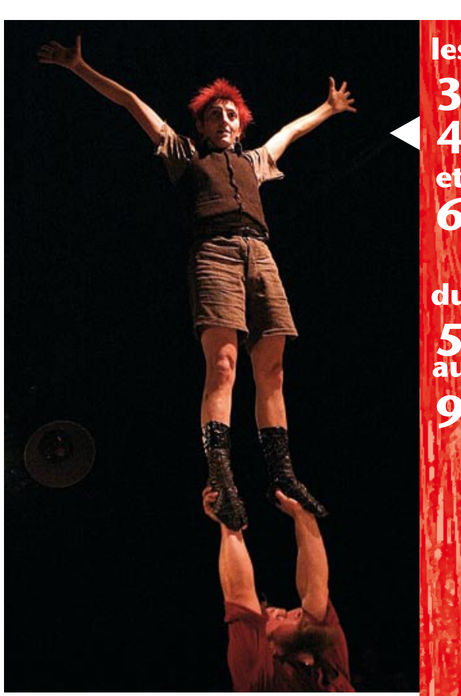
février

1



Un week-end placé sous le signe du sport ! Les équipes fanions de l'ASFAC, du Thau Rugby, de l'Olympique La Peyrade, et du Thau Hand Ball jouaient toutes à la «maison». Une occasion de saluer leur bon parcours en championnat, sans oublier le Frontignan la Peyrade Basket qui jouait ce jour là à l'extérieur et qui effectue également une belle saison.

les 3 4 et 6



Les gaucheries burlesques et l'univers décalé des artistes du cirque Trottola, adeptes de la récup', ont émerveillé et amusé le public, sous le chapiteau installé pour l'occasion dans le quartier de la Peyrade pendant trois soirées.

du 5 au 9



L'office de tourisme de Frontignan était présent au salon du tourisme et des vacances de Bruxelles sur le stand du comité départemental du tourisme.
Une bonne occasion de faire connaître les activités touristiques et autres produits du terroir muscatier.

les 6 et 8



L'orchestre de l'école de musique municipale a fait swinguer le public du centre culturel François-Villon avec son répertoire original jazz et musique actuelle.

8



900.
C'est le nombre de chineurs, collectionneurs ou curieux qui sont venus dénicher la perle rare à la salle de l'Aire à l'occasion de la 13e bourse aux collectionneurs organisée par l'association Culture et Laïque.

20



Pierre Bouldoire, Simone Tant, maire-adjointe déléguée à la culture et Michel Sala, conseiller municipal délégué au patrimoine et au muscat, ont inauguré les archives municipales situées dans les anciens Chais Botta. Exposition, diaporama et saynettes théâtrales de la Cie Ah bon! ont ponctué cette soirée qui a rassemblé près de 200 personnes.

Vie de quartiers. L'actualité près de chez vous.

Tous quartiers

Réunion publique

La Ville organise une réunion publique sur le budget 2009, le mardi 17 mars à 18h30, salle de l'Aire.

Enquêtes publiques

Deux enquêtes publiques sont actuellement ouvertes. La première, du mardi 24 février au vendredi 27 mars 2009, concerne le projet de modification du Plan d'occupation des sols (devenu Plan local d'urbanisme) afin d'y intégrer notamment la future ZAC des Pielles. Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie, mardi 24 février de 9h à 12h, mercredi 11 mars de 9h à 12h et vendredi 27 mars de 14h à 17h.

La seconde, du jeudi 12 mars au mardi 14 avril 2009, porte sur le projet du boulevard urbain central. Le commissaire enquêteur recevra le public à la direction des services techniques les jeudi 12 mars de 9h à 12h, vendredi 27 mars de 9h à 12h et mardi 14 avril de 14h à 17h.

Pour chacune de ces deux enquêtes, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête peuvent être consultés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h15 (17h le vendredi), à la direction des services techniques, quai du Caramus. Les observations peuvent être consignées sur le registre ou être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

100 arbres plantés en 10 jours !



Dans le cadre de la politique d'embellissement du cadre de vie entreprise depuis plusieurs années, le service des espaces verts de la Ville a procédé au renouvellement d'une centaine d'arbres. Érable, acacia, troène tige, mûrier, peupliers, micocoulier, cerisier à fleurs, laurier tige, tilleul… constituent les multiples variétés et essences qui ont été plantées dans une quinzaine de rues du centre-ville, de la Peyrade et de la plage.

Coût de l'opération : 12 000 € TTC.

Réseau Totem



Le réseau Totem se renforce pour mieux desservir Frontignan la Peyrade : arrêts supplémentaires, fréquence du nombre de bus augmentée, amplitude horaire élargie sur les lignes 11 et 12.

CABT : www.thauagglo.fr ou Boutique Totem, 04 67 74 18 77.

www.ville-frontignan.fr, rubrique «ville en pratique», transports et plans.

Ateliers créatifs au musée municipal

À l'occasion de l'exposition du peintre Georges d'Acunto «Entrée en matière» qui ouvre la saison du musée municipal le 7 mars, les enfants (à partir de 8 ans) sont invités à participer à un atelier «à la rencontre d'un peintre». Visite ludique de l'exposition, rencontre avec l'artiste, réalisation d'un journal sur la vie et l'œuvre du peintre, visite de l'imprimerie municipale… sont au menu de cet atelier en 3 séances, les mercredis 18 et 25 mars et 1er avril, de 14h30 à 17h.

Inscriptions à l'office de tourisme : 04 67 18 31 60.

Coupe de France de BMX





Samedi 21 et dimanche 22 mars, la piste de bi-cross accueille les 3e et 4e manches de la Coupe de France de BMX, de 8h à 17h, à l'Aire de Loisirs. Cet événement majeur du BMX français, organisé par le Bi-Cross club Frontignan et la Ville, est une première dans la cité muscatière.

La Peyrade

Clôture démolie

L'ancienne clôture-tribune du stade stabilisé (au bord du canal) devenue obsolète et dangereuse a été démolie.
Coût de l'opération : 4 000 € TTC.

Centre-ville

Club-house à Lucien-Jean



La construction du nouveau club-house au complexe Lucien-Jean avance à grands pas. La première tranche de travaux touche à sa fin. Ce nouvel équipement, véritable lieu de vie pour le club de foot Asfac, qui s'étendra sur près de 250 m², est un bâtiment conçu de manière totalement écologique, avec des matériaux propres (sapin massif de Haute-Loire et ouate de cellulose – papier de recyclage – insufflée à l'intérieur de l'ossature pour l'isolation). Le tout est entièrement démontable et recyclable.
La 2e phase de travaux, à savoir les bureaux, va bientôt commencer. Elle a fait l'objet de demandes de subvention votées au conseil municipal du 3 février dernier (cf p. 15).

Terre-pleins centraux

Deux îlots directionnels ont été mis en place route de Montpellier à la sortie de la rue des Crozes.
Coût de l'opération : 4 500 € TTC.

Terres Blanches

Sécurisation de la rue des Thermes

À partir du 9 mars, quatre ralentisseurs (coussins berlinois) vont être posés sur la rue des Thermes afin de réduire la vitesse. Ce projet fait suite à une réunion de concertation avec les riverains conduite fin 2007.

Calmette

Caniveau pluvial

Un caniveau pluvial à grille a été posé rue Koch.
Coût de l'opération : 3 300 € TTC.

Nouveaux commerces

Le Petit Venise fait son cinéma

Le nouveau restaurant pizzeria «Le Petit Venise», situé 14 av. de la Libération, propose des formules enfants et adultes avec plat, dessert et boisson plus une place de cinéma au CinéMistral offerte.

Changement de boucher chez Chotard

Bernard Chotard, boucher depuis l'âge de 16 ans avait repris la boucherie centenaire de la rue de l'Hôtel de Ville en 1978. Agé cette année de 60 ans, il prend une retraite bien méritée. C'est Claude Hollevoet qui prend la succession.

Au fil du tissu

Tissu au mètre, mercerie, décoration... «Au fil du tissu», a récemment ouvert, 6 avenue du Muscat.

La Presse Bouq

Installée 37 route de Montpellier depuis le 12 janvier, la Presse Bouq, vend journaux, presse et magazines.

Les Couleurs du temps

Décoration et salon de thé, ouvert depuis quelques jours place de l'Hôtel de Ville.

Le pain des Remparts

La Fougassette (boulangerie des Remparts de l'av. Gambetta) vient d'ouvrir un dépôt de pain, av. des Vignerons.

Proximité et prévention

Pour agir contre l'insécurité et prévenir la délinquance, la Ville s'est dotée d'un nouvel outil, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Il réunit tous les partenaires au sein d'une structure unique.



La première séance du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est tenue le 27 janvier dernier, salle Voltaire.

Les statistiques de la police le prouvent, la cité muscatière n'échappe pas aux problèmes de délinquance en 2008. Si, d'une manière générale, les faits sont en baisse, il n'en est pas de même pour les cambriolages dont le nombre a explosé l'an passé : 135 en 2007, 226 en 2008, soit une augmentation de plus de 60%.

S'unir pour agir

Déjà engagée avec l'État et les collectivités territoriales sur la mise en œuvre de groupes de travail et d'actions de prévention depuis plusieurs années, notamment le Conseil local de prévention de la délinquance (CPD) puis le Contrat local de sécurité (CLS), la Ville a mis en place un nouvel outil de lutte contre la délinquance.
Créé officiellement en conseil municipal le 24 juillet dernier, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a tenu sa première séance le mardi 27 janvier, salle Voltaire. 9e du genre dans l'Hérault, il est présidé par le maire de la Ville et est composé de nombreux acteurs de prévention et de sécurité, notamment le préfet de l'Hérault, le procureur de la République, le président du Conseil général, le commissaire de police de la circonscription, l'inspecteur d'académie ainsi que des élus de la commune, des directeurs d'établissements scolaires, des responsables du logement social, des travailleurs sociaux, des associations, la police municipale...

Cette nouvelle instance locale, qui mise sur la proximité, la concertation et les actions de prévention, a pour objectif de maîtriser l'évolution de la délinquance en rapprochant tous les intervenants afin de simplifier et coordonner l'ensemble des dispositifs.

Indispensable commissariat

La combinaison de l'activité du CLSPD et du CLS permettra une plus grande collaboration entre les élus, l'État, les partenaires sociaux et éducatifs, les services municipaux et les associations.

Sur ses missions en matière de sécurité, la municipalité est très claire : «*Nous privilégions les actions de prévention. Les solutions passent par l'éducation*» explique le maire, Pierre Bouldoire. «*Il n'est pas question d'armer la police municipale. Le rôle répressif doit être rempli par la police nationale et la justice. La fonction de police doit appartenir à l'État*». Assurément, pour lutter efficacement contre l'incivilité et le sentiment d'insécurité, Frontignan la Peyrade et ses 22 000 habitants ont besoin d'un commissariat ouvert 24 heures sur 24. Car il faut savoir que sur la circonscription, le nombre de policiers est le même qu'il y a 10 ans alors que la population s'est augmentée de près de 20%.

Retour sur quelques dossiers traités lors du conseil municipal du 3 février 2009.

Éducation

Études surveillées

Pour lutter contre les exclusions et plus particulièrement l'échec scolaire, la Ville vient de signer une convention avec l'Éducation nationale, en l'occurrence l'Inspecteur de circonscription Frontignan Littoral, portant sur les études surveillées. Ce dispositif, effectué par les enseignants en partenariat avec les services municipaux, se déroule de 17h à 18h, suite à l'instauration de la semaine des 4 jours. Il a pour objectif de permettre l'équité dans l'accès au savoir et l'égalité entre les enfants. Il est articulé avec le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) et le Programme de réussite éducative (PRE) mis en place à l'initiative de la Ville.

Sport

Piscine Di-Stefano



Équipement municipal très utilisé par les élèves des établissements scolaires, les associations et divers publics, la piscine Di-Stefano a fait l'objet d'une première tranche de travaux qui portai sur la réfection du système de filtration et de traitement de l'air mais aussi sur la protection incendie. Afin de maintenir cet équipement en bon état de marche et de confort pour les usagers, il faut maintenant rénover la coupole. **Le montant de cette opération est évalué à 170 000 €.** Le Conseil municipal a validé le principe de demandes de subventions auprès du Conseil général de l'Hérault et du Conseil régional Languedoc-Roussillon.

Gazon synthétique



Dans le cadre de la poursuite de sa politique d'équipements sportifs et satisfaite par la mise en place d'un terrain de football en gazon synthétique au stade Esprit-Paul Granier (augmentation de la fréquence d'utilisation, économie de la ressource en eau...), la Ville envisage la réalisation de deux nouveaux terrains de football en gazon synthétique sur le complexe Lucien-Jean en lieu et place des terrains actuels en revêtement stabilisé. Ces travaux s'accompagneront de la mise en place de clôtures et de pare-ballons ainsi que la refonte complète de l'éclairage des deux terrains. Le montant global du projet s'élève à 1,43 M€. Le conseil municipal a déposé des demandes de subvention auprès de la Direction départementale jeunesse et sports, du Conseil régional, du Conseil général et de la Fédération française de football, étant précisé que le programme final de l'opération dépendra des participations financières de ces partenaires.

Cadre de vie

Boulevard urbain

La requalification de l'ancienne route nationale 2112 en grand boulevard urbain est un projet majeur pour le développement de la ville. La première phase de travaux, qui concerne l'avenue de la Libération, est évaluée à 555 000 € auxquels s'ajouteront 265 000 € de travaux consacrés à des reprises de réseaux divers, soit un total de 820 000 €. Afin d'aider la Ville à financer ce projet, le Conseil municipal a déposé des demandes de subvention auprès du Conseil régional et du Conseil général.

Associations

Subventions

Comme chaque année en cette période, pour répondre aux besoins de trésorerie de diverses associations dont le fonctionnement est lié à l'année scolaire, la Ville a procédé au versement d'acomptes sur les subventions 2009 à certaines d'entre-elles pour un montant de 180 925 €. Cette année encore, le total des subventions versées aux associations s'élèvera à environ 600 000 €.

carnet

RECTIFICATIF AOUT 2008

Naissances

Naïlee de Frédéric Lauze et de Cindy Deschaume.

JANVIER 2009

Naissances

Loucia de Benoît Pace et de Jennifer Rollet. Laura de Nicolas Hidalgo et de Nelly Buil. Léana de Sylvain Biasion et de Olivia Boulet. Lucas de Patrick Dos Anjos Rodrigues et de Cristina Gonçalves. Alyssia de Fabrice Venza et de Nancy Richard. Jade de Jérôme Florentin et de Caroline Cruz. Mathilde de Guillaume Copin et de Loetitia Ribault. Mélina de Florent Galizzi et de Virginie Cayez. Amandine de Jean-Jacques Fabre et de Carine Fabre. Oumayma de Hassan Ayaf et de Bouchra Elkhamlichi. Samy de Yazid Djaballah et de L'Amria Baghiani. Noam de Sahli El Fassi et de Samia Amokhtari. Tao de Judicaël Poyeton et de Magali Philippon. Rayane de Fouad Buhit et de Zoubida Medjadji. Emma de Jonathan Wattier et de Christine Ribeiro. Gabriel de Paulo Soares Ramos et de Maria Magalhaes. Alizée de Eric Clot et de Anne Lemercier. Hugo de François Lopez et de Céline Trombert. Marwa de Brahim Fadil et de Samira El Chadlavi. Axel de Sébastien Jacquot et de Emilie Hnatiuk. Andy de Yannick Masson et de Nina Cavaletto. Elie Rufer de Caroline Rufer. Tristan de Guillaume Barbe et de Jane Negret. Mathéo de Axel Puig et de Stéphanie Lustenberge. Léanne de Arnaud Prevoteau et de Camille Dobelmann. Timothé de Christophe Hauswirth et de Hortense Collet.

Décès

Angela Liguori veuve Crescenzo. M'Hamed Bendalla. Albert Thouet. Gloria Calvo épouse Cubedo. Suzanne Gohebel veuve Hevenol. Adéline Rosique veuve Guyonnet. Thérèse Brande. Robert Marty. Maria Lagarrigue veuve Patalano. Aurelia Vanacloig veuve Sanchez. Michael Henze. Encarnation Lorenzo veuve Soriano. Emilienne Dolo veuve Dubois. Raphaël Senen. Patrick Colin. Keith Curry. Antoinette Baïges veuve Laval. Andrée Luccioni veuve Villemagne. Monique Michel veuve Dartis. Marie-Thérèse Collet épouse Bordas. Marcelle Poujol épouse Topi.

expressions
desélus

Les élus de la Majorité

Orientations d'intérêt général

Le rapprochement des agglomérations du bassin de Thau et de celle de Montpellier (CAM) occupe largement les expressions des élus de l'opposition du dernier magazine municipal. Une préoccupation légitime, sur un sujet important qui admet d'autant moins les contre vérités et impose quelques précisions.
Sur l'historique tout d'abord, car il serait dommage de ne pas se souvenir de ce qu'il s'est passé et surtout, il serait parfaitement antidémocratique de ne pas en tenir compte. Il faut donc rappeler qu'en 2004, la première tentative de Frontignan de quitter la CABT pour rejoindre la CAM avait été rejetée par le conseil communautaire de la CABT et s'était soldée par un échec. Le 21 septembre 2005, après le vote de la CABT sur le projet de fusion des deux agglomérations du bassin de Thau et de la CAM (19 voix pour, 19 contre et 1 abstention), c'est le Préfet qui entérinait officiellement le 2e échec de rapprochement.
Depuis, le maire de Frontignan a été élu président de la CABT et il tient l'engagement qu'il avait pris durant la campagne électorale, à savoir fédérer l'approbation de tous autour de rapprochements d'intérêt général. Pour cela, une nouvelle méthode est engagée : l'élaboration d'un projet de territoire, cohérent, global et structuré, qui vise à identifier et définir les enjeux du territoire de Thau, notamment en matière de logement social, de développement économique, touristique ou encore de transports collectifs... En clair, plus qu'à une fusion, nous travaillons à des partenariats librement et intelligemment élaborés dans un souci d'intérêt collectif dont certains sont déjà effectifs et vont aboutir à des réalisations.
Par ailleurs, les élus d'opposition affirment que des subventions *«demandées et accordées par la CABT n'ont pas été versées»*. Il convient de souligner que les subventions demandées ne sont pas pour autant accordées. Aucun des travaux n'a été reporté par manque de financements pas plus que le maire de Frontignan, actuel président de la CABT, n'était président au moment du vote du budget communautaire 2008.
La crise a également été un des sujets abordés dans le dernier numéro. Des élus se sont interrogés sur les orientations budgétaires que la Ville envisageait de prendre pour réduire les effets de la crise. La réponse est on ne peut plus claire : maintenir un niveau de services publics susceptible d'aider chacun d'entre nous à surmonter cette crise. Mais il aurait été opportun de préciser une donnée essentielle de cette question : comment la Ville tente de réduire les effets de la crise alors que l'État ampute le service public national de milliers de postes indispensables, qu'il se décharge de ses missions fondamentales sur les collectivités tout en réduisant, un peu plus chaque année, ses contributions financières? La réponse reste la même et n'a que plus de sens. Alors que l'État ferme des tribunaux, postes et hôpitaux de proximité et supprime des postes d'enseignants, alors que le nombre de policiers est le même depuis 10 ans dans notre circonscription malgré l'augmentation de la population, la Ville crée son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui a tenu sa première séance le 27 janvier dernier.
Quant à la zone du Ponton *«bradée»* à la Région, les terrains ont été vendus 3 M€. Ils étaient estimés par les Domaines, à 2,4 M€. Quelle braderie !
Malheureusement, comme en atteste le retentissant silence de nos élus UMP lors des conseils municipaux, il semble plus facile d'écrire dans la presse que de faire des propositions constructives et d'en débattre en assemblée.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Donnez de l'Avenir à notre Ville

Logement social : «Il y a urgence dans le désert de Thau» titrait le Midi Libre du 27/01/09. Au cours de ces 12 derniers mois aucun logement social n'a été livré sur notre commune alors que dans le même temps plus de 60 permis étaient délivrés. Pour respecter les obligations légales la majorité aurait dû délivrer 20% d'autorisations pour des logements sociaux. Ce déficit vient s'ajouter au déficit constaté au cours de ces 7 dernières années. Frontignan dont le parc des logements sociaux dépassait la barre des 20% au début des années 2000 se retrouve aujourd'hui aux alentours de 15%.
Il y a urgence d'engager très rapidement un vaste programme de logements sociaux. La ZAC des Pielles doit contribuer à la réalisation de cet objectif. D'ores et déjà la ville maître d'œuvre doit s'engager à construire 30% de logements sociaux dans cette opération. Nous constatons que la demande est forte dans ce domaine, liée à une paupérisation d'un grand nombre de nos concitoyens. E. Valls, maire d'Évry déclarait dernièrement qu'il fallait frapper d'inéligibilité le maire qui ne respecte pas le quota de 20%, il faisait allusion au maire de Neuilly. Ces propos illustrent bien l'importance du sujet.

Sécurité : Bien que l'on constate une baisse de la délinquance sur le bassin de Thau, le nombre de cambriolage a doublé en 2008 dans notre cité.
Elle ne doit pas être l'objet de polémiques politiciennes.
Quels que soient les gouvernements qui se sont succédés, aucuns n'ont répondu favorablement à la demande de création d'un commissariat sur notre commune.
Il appartient aux élus en concertation avec les services de l'État de mettre en place les moyens qui contribueront à améliorer la sécurité.
Vous pouvez nous joindre au 06 99 52 21 44 ou au 06 68 23 75 84 pour nous rencontrer.

Christian Roger
Jacqueline Licalsi
Daniel Combettes

Quelques interrogations

Nous entrons dans une nouvelle année de réalisation. Le vote du budget devrait intervenir prochainement et ces lignes paraîtront certainement après ce vote. Ce que nous pouvons dire et rappeler ce sont les chiffres parus dans Capital en octobre 2008 sur les finances de certaines villes. La ville de Frontignan n'est pas loin des records en terme de hausse. Petit rappel de l'étude 2001/2008 : évolution de l'impôt moyen 42,8 % (pour l'année 2007/2008 : 4,2 %). Nous rappelons que vos impôts sont prioritairement destinés aux charges de personnel et frais assimilés. Comment faire des investissements à moins de faire des emprunts et d'avoir recours à des subventions que la municipalité ne réclame pas !!! Nous serons très vigilants à ce sujet.
Concernant le boulevard urbain, nous sommes toujours en phase de recherche de subventions (mais pas auprès de la C.A.B.T.). Les dépenses conséquentes déjà engagées ne couvrent que des frais d'étude et la réalisation du giratoire FERRARI. La ZAC des Pielles devrait voir la première tranche en 2011 dans la foulée de la nouvelle gare !! Ces postes vont demander une forte hausse de la section d'investissement et nous nous demandons quel financement sera trouvé !!
Concernant la sécurité, la municipalité réclame un poste de police permanent à Frontignan. La demande est certes pertinente mais en l'état actuel, nous pensons qu'il vaudrait mieux augmenter l'effectif de police municipale. En 2004, l'effectif était de 13, en 2008 c'est toujours le même nombre. La moyenne nationale est de 1 agent pour 1 000 habitants. Il manque donc pour la ville de Frontignan 10 agents minimum. La ville doit augmenter ce poste en proposant des formations à des agents déjà en place et motivés.
Vous pouvez nous contacter au 06 71 86 75 70.

Michel Ferrier
Florence Luis Cassar
Martine Malpiece



En 1999, la Ville crée le Pôle-emploi-formation, guichet unique fédérant Ville et ANPE. En 2009, l'État crée son Pôle-emploi, fusionnant ANPE et ASSEDIC. Le point sur ces services afin d'éviter toute confusion.

Pôle-emploi-formation, de vraies spécificités

Le Pôle-emploi-formation, structure municipale créée en 1999, regroupe en un lieu unique les partenaires, services et prestataires, liés à l'emploi et la formation.
Il accueille notamment l'équipe municipale Emploi-Insertion (3 agents), l'antenne locale de la Mission locale d'insertion des jeunes du Bassin de Thau (MLI) qui travaille avec des jeunes en difficulté d'insertion (4 agents) ainsi qu'un conseiller de l'ANPE, devenu conseiller du Pôle-emploi depuis la fusion ANPE-ASSEDIC le 1er janvier 2009.

On peut y obtenir les premiers renseignements utiles aux demandeurs d'emploi, trouver de l'aide pour s'inscrire sur les listes de demandeurs d'emploi, obtenir une attestation «Assedic», consulter les offres d'emploi, faire son CV, une lettre de motivation ou encore être mis en relation avec un employeur. Des organismes de formation sont présents ainsi que la boutique de gestion pour les créations d'entreprises. Ordinateur, téléphone et photocopieur sont également mis à la disposition des usagers.



La Ville travaille à un nouveau nom pour son service dédié à l'emploi et la formation.

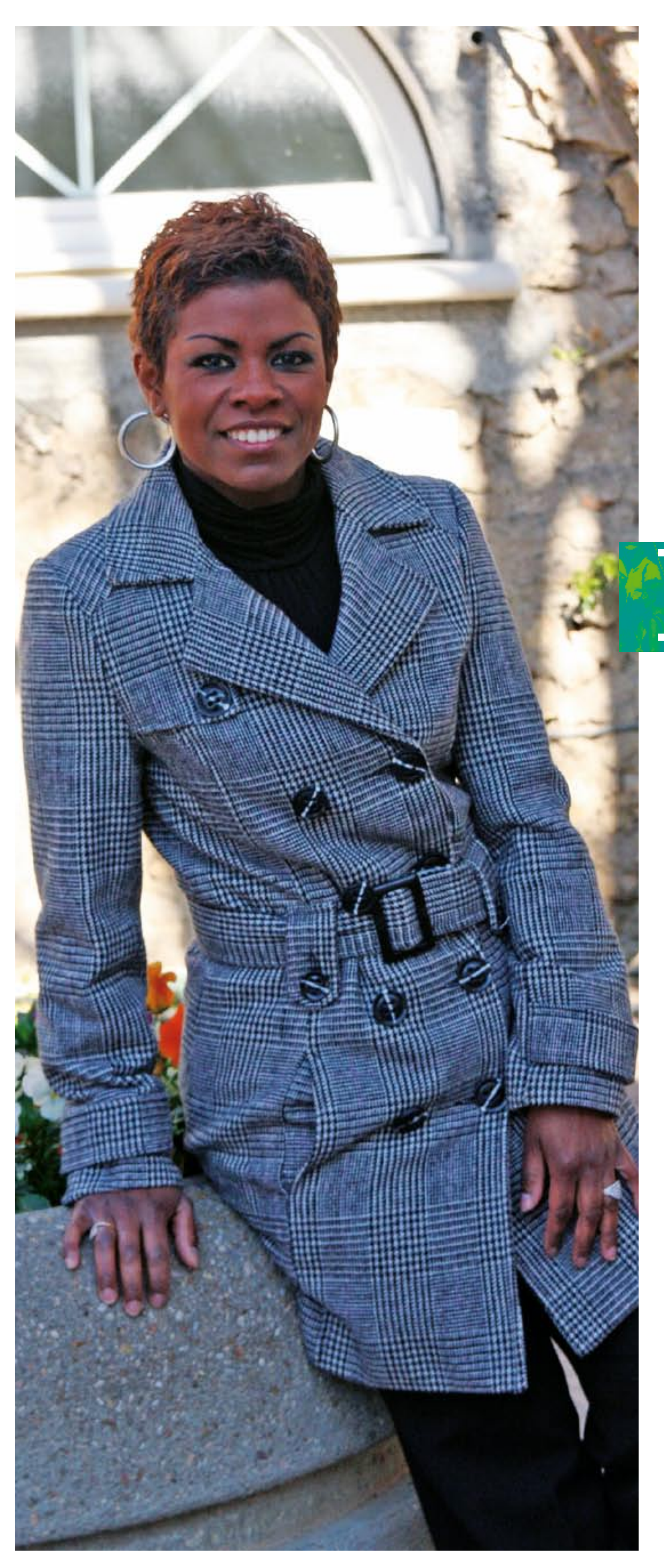
«Le Pôle-emploi-formation est, entre autres, un relais du Pôle-emploi national sans en devenir pour autant une antenne»

Patricia Martin, conseillère municipale déléguée à l'économie et à l'emploi

Comme le faisait le conseiller ANPE, l'agent du Pôle-emploi n'assure le suivi mensuel que des personnes résidant en Zone urbaine sensible (ZUS) et réoriente les autres vers leur conseiller Pôle-emploi, appelé Pôle-emploi Saint Clair et situé à Sète. Comme auparavant et compte tenu du grand nombre de demandeurs d'emploi, à savoir environ 1500 sur la ville, il n'est pas en mesure d'assurer le suivi de tous les dossiers. En clair, le seul changement, c'est le nom.

Pour mettre fin à la confusion qui s'est installée entre Pôle-emploi-formation et Pôle-emploi, la municipalité travaille, pour une meilleure lisibilité, à un nouveau nom pour son service dédié à l'emploi et à la formation.

Pôle-emploi-formation, rue du député Lucien Salette. 04 67 18 50 60. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Leslie Bourokba, 38 ans. Fortement impliquée dans plusieurs associations de la ville, elle offre son temps, son énergie et son incroyable générosité aux enfants, à leur bien-être et à leur avenir.

Électron libre

Le sourire éclatant, Leslie Bourokba est une femme active et généreuse. Installée à Frontignan depuis une quinzaine d'années, elle met sans compter son énergie et sa bonne humeur au service des enfants de la ville et de leur famille. Tout d'abord engagée au sein du groupement de parents indépendants dont elle devient déléguée à l'école des Lavandins, cette jeune maman conjugue le goût de la convivialité et le sens de l'organisation. *«J'aime les gens et j'aime organiser des manifestations où les gens se rencontrent»* explique-t-elle. *«Lorsque les parents se sentent impliqués dans la vie de l'école, il se passe beaucoup de choses intéressantes»*. Très vite, ses actions festives, carnaval et autres kermesses, prennent de l'ampleur et la poussent à monter l'association "Maxi-mômes". À la présidence de cette association, Leslie continue de semer la bonne humeur et de cultiver le partage. *«Je suis un électron libre*, confie-t-elle. *Libre, mais toujours portée par ceux qui s'engagent avec moi. Ce sont les gens qui me rendent heureuse et me font pousser des ailes»*. Des ailes pour toujours proposer des animations qui portent leurs fruits puisqu'elles ont permis de récolter des fonds pour équiper l'école des Lavandins de tables de ping-pong, de livres pour sa bibliothèque ou encore diminuer la participation financière des parents pour les voyages des élèves.

Mais si Leslie Bourokba propose quantité d'animations festives, elle a aussi le sens du combat. À l'initiative de la 1ère nuit des écoles, soirée d'information et de débats avec les directeurs d'établissements, les enseignants et les parents le 16 janvier dernier aux Lavandins, elle lutte contre les suppressions de postes dans

l'éducation et en particulier contre les suppressions de maîtres de Rased pour les enfants en difficulté. *«Si on laisse passer ces réformes sans réagir, ce sera le point de non retour. Il faut absolument que chacun se sente concerné et se batte pour l'école publique. C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu»*. Une seconde soirée a été ensuite organisée à l'école Anatole-France et une 3e aura lieu le 20 mars à l'école des Crozes.

Leslie est aussi bénévole de l'association École-Karendogo qui œuvre pour favoriser les échanges entre enfants et enseignants de Frontignan et de Ouagadougou. Au cours des manifestations de l'association, elle n'hésite jamais à préparer des repas exotiques et à faire découvrir à tous sa cuisine colorée, comme elle l'a fait, le 10 mai dernier, date à laquelle l'abolition de l'esclavage était commémorée pour la première fois dans la cité muscatière. *«On va renouveler»* assure la jeune femme.

Une jeune femme qui se revendique *«pas féministe»* tout en ajoutant *«mais je suis convaincue que derrière la réussite d'un homme, se cache souvent une femme. Je déplore que ce monde ne soit dirigé que par des hommes car les femmes sont autant capables et porteuses de différences. Je vis et j'élève mes filles pour être indépendantes, autonomes et libres»*.

bio-express

1970 Elle naît à Madagascar.
1994 Elle s'installe à Frontignan.
2005 Elle est élue déléguée de parents d'élèves pour le Groupement de parents indépendants.
2006 Elle organise le 1er carnaval des enfants de l'école élémentaire des lavandins.
2007 Elle fonde l'association Maxi-mômes.
2008 Elle participe à la 1ère commémoration de l'abolition de l'esclavage dans la ville.
2009 Elle organise la 1ère nuit des écoles pour lutter contre les suppressions de postes dans l'éducation.

L'agenda de Leslie Bourokba, en mars.



Peinture

Du 7 mars au 5 avril, l'exposition du peintre Georges D'Acunto, « Entrée en matière », ouvre la saison du Musée municipal. J'irai découvrir les œuvres de ce peintre que je ne connais pas car j'aime la peinture autant que la découverte.

Carnaval des écoles

Le samedi 14, je serai, bien sûr, à la Maison des associations de la Peyrade où toutes les écoles, les enfants et les parents sont conviés pour fêter le carnaval et le retour du printemps. Présentation de déguisements, spectacle de danse brésilienne, bonne humeur et repas exotique sont au programme !





Nature nocturne

Le vendredi 20, ma soirée sera dans la Gardiole car, munie de ma lampe torche, je participerai à la balade nocturne proposée par l'Office de tourisme à la rencontre des grenouilles, crapauds et autres tritons... La nature me ressource et m'apaise.

Parentalité

Du 23 au 25 mars, des rencontres autour de la parentalité sont organisées salle de l'Aire. J'irai voir l'exposition et la représentation théâtrale et je participerai à une des nombreuses tables rondes thématiques ouvertes aux scolaires et aux familles sur l'école, la famille, la liberté, l'amour...



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ville-frontignan.fr et retrouvez également l'agenda détaillé dans le dépliant «À l'affiche».

Chemins de femmes

La journée internationale de la femme sera célébrée, cette année, le samedi 7 mars à Frontignan la Peyrade. L'occasion d'un parcours, en textes et en images, à travers la vie de femmes de la cité.

La journée internationale de la femme, célébrée officiellement le 8 mars, trouve son origine dans les luttes ouvrières de femmes, notamment pour le droit de vote, au début du XX[e] siècle en Europe et aux États-Unis. C'est depuis une journée de manifestations à travers le monde qui reste l'occasion de rappeler que l'égalité homme/femme n'est pas encore une réalité et de faire un bilan sur la situation des femmes.

Au carrefour de la culture et de l'action de sociale, cette journée sera célébrée le samedi 7 mars à Frontignan la Peyrade, à partir de 19h. Cette soirée «Où sont les femmes ?» s'articulera autour de la lecture de récits de vie écrits par des femmes de la ville et de courts-métrages projetés au CinéMistral.

Parcours lus, parcours vus

C'est le comédien Philippe Charleux qui lira, accompagné d'un accordéoniste, les portraits, 9 nouvelles émouvantes recueillies dans le cadre d'ateliers d'écriture menés, pendant 4 mois, par la documentariste Danièle Letellier. Ils ont regroupé des femmes de Frontignan la Peyrade, de plusieurs générations avec des parcours très différents. La soirée se poursuivra au CinéMistral, avec les projections de courts et moyens métrages d'artistes femmes. Cinq parcours filmés*, qui égrainent la mémoire, l'intime, la famille et le quotidien des femmes.

Parcours lus, 19h, Centre culturel François-Villon, Rue Frédéric-Mistral. Entrée libre. 04 67 18 50 26.

Des vies de femmes sous l'œil de la caméra, CinéMistral, Av. Frédéric-Mistral. Tarifs habituels du cinéma. 04 67 48 92 77.

* *Après coup* de Mara Canobbio, *La défaite du rouge-gorge* de Valérie Mréjen, *Le remords* de Yann Sinic et Nathalie Combe, *Film* de Zabou Breitman et *Reconstitution* d'Hélène Abram.



Magazine Municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Téléphone 04 67 18 50 00. Télécopie 04 67 18 51 06. www.ville-frontignan.fr
Directeur de la publication : Pierre Bouldoire. Rédaction : service Communication. Création graphique : Delphine Bonnet.
Photos : Ville. Mise en page et photogravure : Mark Peeters. Tirage : 11 500 exemplaires. Impression : Soulié Imprimeur. PEFC